

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
27 Mai 2016**

OBJET : Récompenses aux élèves méritants - Achat d'ouvrages

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 27 Mai 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A approuvé la commande d'ouvrages pour un montant total de 16 000,00 € afin de récompenser les collégiens méritants des collèges publics et privés du Département.

Ces achats seront réalisés sur la base des marchés publics existants à la Bibliothèque départementale.

La dépense de 16 000,00 € sera engagée sur les crédits inscrits au chapitre 011 du budget départemental.

à l'Unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

**Nathalie Tarrisse
Directrice par intérim
du Service des Séances de l'Assemblée**